

TECHNICIEN D'INTERVENTION APRÈS SINISTRES

En alternance de 12 à 36 mois



POUR QUI? Toute personne répondant aux prérequis, souhaitant évoluer vers le métier de Technicien d'Intervention après sinistres.

PRÉ REQUIS Esprit d'initiative, sens des responsabilités, bonne expression orale et écrite.

Exemple pour une alternance de 24 mois : (durée inférieure en fonction des acquis) 12 semaines de cours la 1^{ère} année, 20 semaines de cours la 2^{ème} année.

MODALITÉS D'ADMISSION
Admission sur dossier de candidature, tests de positionnement et entretien de validation.

NIVEAU D'ENTRÉE BEP minimum, niveau BAC ou plus, titre de niveau IV ou V.

FRAIS DE SCOLARITÉ Dans le cadre d'un contrat en alternance, la scolarité est gratuite et rémunérée.

LIEUX DE LA FORMATION
Granville

Piloter et organiser un chantier de restauration après sinistre

LE MÉTIER

Le technicien d'intervention après sinistres intervient sur les zones sinistrées ou contaminées afin de remettre dans son état d'origine tout ce qui peut l'être (mobilier et immobilier)

- Il sécurise les lieux, évite la propagation des contaminations et organise son chantier
- Il respecte autant les Protocoles de sécurité, qu'environnementaux.
- Il identifie les types de contamination
- Il restaure les biens et les lieux contaminés en tenant compte des spécificités des matériaux et de la faisabilité - utilise les produits, matériels et techniques adaptés et maîtrise les caractéristiques des produits utilisés
- Dans une démarche de développement durable et en respectant un comportement environnemental, il maîtrise les gestes et procédures de traitement des déchets et des contaminations.
- Il participe à la rédaction des documents de fin de chantier et des comptes rendus



LES OBJECTIFS

- Analyser, installer, organiser un chantier de sauvegarde
- Assurer la remise en état des biens mobiliers et immobiliers
- Assurer le relationnel avec les différents interlocuteurs
- Evaluer et contrôler un espace sinistré
- Mettre en place les procédures d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

PROGRAMME DE LA FORMATION

LE MONDE DU SINISTRE

Le monde de l'assurance et des experts

Le sinistre en France

Les règles de base

L'eau

Les fumées

PRÉPARATION D'UNE INTERVENTION

Gestion des moyens

Analyse et organisation

Les différents supports infectés

LES TECHNIQUES DE TRAITEMENT

Le gommage

La désodorisation

La désinfection

Le traitement des produits polluants

L'assèchement

LA GESTION DES DIFFÉRENTS SUPPORTS

Le traitement des tissus

Le traitement des supports peints

Le traitement du papier

Le traitement des pierres, du bois, du métal...

Le traitement des appareils électriques

Le traitement des supports nobles

Le traitement du mobilier

Le traitement des œuvres d'art

COMPÉTENCES TRANSVERSES

Le suivi administratif et le suivi de chantier

L'hygiène

La sécurité

Le traitement des produits polluants

Les tests

Les produits chimiques

Les savoir-être appliqués au métier

CULTURE GÉNÉRALE ET ENVIRONNEMENT

Communication écrite appliquée au métier

Communication orale appliquée au métier

Environnement écologique et durable

Mathématiques appliquées au métier

TP ET MISE EN PRATIQUE

Pratique professionnelle en situation réelle (dans un logement 'enfumable' reproduit à l'identique, fixe ou mobile).

Cours techniques et TP en groupe de 10

Etudes de cas

Tests sur des supports réels

Projets de mise en situation

ÉVALUATIONS

L'obtention des certifications repose sur :

- Des contrôles continus en centre
- Etude de cas
- Tests sur des supports réels
- Projets de mise en situation

DIPLÔME

Un diplôme forma'sinistres

- Titre certifié de niveau IV, reconnu par l'État et enregistré au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles).



DÉBOUCHÉS APRÈS LA FORMATION

- Technicien d'intervention après sinistres
- Technicien décontamination et assèchement
- Technicien décontamination après sinistres
- Assistant exploitation et sinistres
- Technicien nettoyage travaux exceptionnels
- Technicien de traitement et de désinfection
- Responsable de chantier propreté

VOTRE CONTACT: Mannech Guilbert

Téléphone: 02 33 51 04 04

Mail:contact@forma-sinsitres.fr

AGENT D'INTERVENTION APRÈS SINISTRES

En alternance de 12 à 24 mois



POUR QUI? Toute personne répondant aux prérequis, souhaitant évoluer vers le métier d'Agent d'Intervention après sinistres.

PRÉ REQUIS Bonne compréhension verbale. Capacité à détecter des odeurs, sens de l'observation.

Exemple pour une alternance de 24 mois : 150 jours en moyenne (durée inférieure en fonction des acquis), 15 semaines de cours la 1^{ère} année, 15 semaines de cours la 2^{ème} année.

MODALITÉS D'ADMISSION
Admission sur dossier de candidature, tests de positionnement et entretien de validation.

NIVEAU D'ENTRÉE Aucun

FRAIS DE SCOLARITÉ Dans le cadre d'un contrat en alternance, la scolarité est gratuite et rémunérée.

LIEUX DE LA FORMATION
Granville

Traiter les surfaces contaminées et devenir un spécialiste de l'après sinistres

LE MÉTIER

Sous la direction d'un Technicien d'intervention après sinistre, l'agent d'intervention après sinistres intervient sur les chantiers sinistrés ou en atelier, afin de contribuer à remettre en état d'origine les biens et assainir les lieux dans le cadre d'un sinistre.

- Après identification des types de salissures et de contaminations il/elle assure le tri, l'évacuation, le déblaiement et la mise sous protection des biens contaminés des sinistrés.
- Il/elle réalise, sur site ou en atelier, le nettoyage et le sauvetage des biens et supports, en utilisant les techniques et les gestes appropriés.
- Il/elle utilise et manipule les matériels, les produits, les résidus et les déchets dans le respect des procédures et de sa sécurité.
- Il/elle travaille en équipe, contribue et respecte l'organisation du chantier déterminée par un responsable d'intervention après sinistre.
- Il/elle réalise les analyses et les tests préconisés ou planifiés avant ses actions de remise en état et contrôle le résultat des tests et des décontaminations effectuées.



LES OBJECTIFS

- Désencombrer et préparer les lieux et les supports après un sinistre
- Sauvegarder, restaurer et décontaminer les lieux et les supports après un sinistre
- Assainir les lieux contaminés (neutralisation des odeurs, purification de l'air, traitement des moisissures)

PROGRAMME DE LA FORMATION

L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Les sinistres et les différents sinistres

Les spécificités des fumées

Le déroulement d'une intervention

NOTIONS INCONTOURNABLES

Les incontournables du nettoyage après sinistre

Le niveau d'intervention

Les produits

Le matériel, son entretien, son nettoyage

Le désencombrement

L'organisation du poste de travail

LES MÉTHODES ET LES TECHNIQUES

Les techniques standards de nettoyage

La désinfection

Le traitement des différentes suies

La destruction des odeurs

La nébulisation

La purification de l'air

LES APPLICATIONS TECHNIQUES

Les fondamentaux de la sauvegarde après sinistres

Les techniques de décontamination des matériaux courants

Les techniques de décontamination des matériaux nobles

L'assainissement des lieux contaminés

Les tests et les contrôles

COMPÉTENCES TRANSVERSES

Les produits chimiques

Les savoir-être appliqués au métier

La prévention hygiène et sécurité

L'utilisation des EPI

CULTURE GÉNÉRALE ET ENVIRONNEMENT

Communication écrite appliquée au métier

Communication orale appliquée au métier

Environnement écologique et durable

Mathématiques appliquées au métier

TP ET MISE EN PRATIQUE

Pratique professionnelle en situation réelle (dans un logement 'enfumable' reproduit à l'identique, fixe ou mobile).

Cours techniques et TP en groupe

Etudes de cas

Tests sur des supports réels

Mise en situation pratique

ÉVALUATIONS

L'obtention des certifications repose sur :

- Des contrôles continus en centre
- Réalisations sur des supports réels
- Évaluation écrite
- Questionnement par un jury

DIPLÔME

- CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) de la branche professionnelle des métiers de la propreté
- Certificat professionnel forma'sinistres

DÉBOUCHÉS APRÈS LA FORMATION

- Technicien de travaux d'exception
- Technicien après sinistre
- Technicien en décontamination après sinistre
- Opérateur assainissement après sinistre
- Agent de propreté en milieu sensible
- Agent de propreté après sinistre
- Ouvrier en décontamination
- Technicien de travaux d'exception après sinistre

VOTRE CONTACT: Mannech Guilbert

Téléphone: 02 33 51 04 04

Mail:contact@forma-sinistres.fr